



## COLLOQUE

# COMMENT INCRIMINER LES AGRESSIONS SEXUELLES SUR LES MINEURS ?

**10 octobre 2019**

Centre Panthéon - Salle des conseils - 2e étage, escalier M

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)

## ICP

L'[Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris](http://Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris) (ICP) organise un colloque sur le thème :

" **Comment incriminer les agressions sexuelles sur les mineurs ?** " le 10 octobre à partir de 8h45 dans la salle des conseils, centre Panthéon.

## Programme

**Matinée** - Président : Docteur M. Gérard LOPEZ

9h - **Approche anthropologique des conséquences de l'impunité des violences sexuelles sur mineurs**

Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, anthropologue

9h45 - **Peut-on évaluer le discernement d'un enfant ?**

Professeur Mme Anne REVAH-LEVY, pédopsychiatre

11h - **Agressions sexuelles sur mineurs et impunité statistique : quels rôles pour la loi et la justice ?**

M. Benoît LE DÉVÉDEC, doctorant à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, juriste au CRIAVS IDF

**11h45 - Conclusion de la matinée**

Maître M. Pascal CUSSIGH

**Après-midi** - Président : Maître Pascal CUSSIGH



14h - **Difficultés d'application de la loi actuelle**

Mme Laetitia DHERVILLY, sous directeur de la formation continue à l'ENM et ancien chef de la section ds mineurs du parquet de Paris et Maître Carine DURRIEU-DIEBOLT

14h45 - **Comment redéfinir les infractions sexuelles contre les mineurs dans le respect des principes de la matière pénale ?**

M. [Philippe CONTE](#), directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénale de Paris, professeur à l'université Paris 2

**15h15 - Discussion / Pause**

16h - **Etude de droit comparé sur les infractions sexuelles sur mineurs**

Mme [Carole HARDOUIN-LE GOFF](#), maître de conférences à l'université Paris 2

16h45 - **Conclusion de la journée, propositions du Collectif pour l'enfance**

Mme Michèle CRÉOFF, vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance

[Programme.pdf](#)